

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/41

## Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 01

Procurations : 07

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,**

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain (procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M. CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.

ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

## **Objet : Création de postes à la suite d'avancements de grade**

### **Exposé :**

Le Président informe que compte tenu de l'inscription au tableau annuel d'avancements de grades des agents de la Communauté de Communes et des critères fixés dans les lignes directrices de gestion, approuvées en Conseil Communautaire, deux agents sont promouvables sur les grades suivants :

- Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Président propose de créer ces deux postes au 1<sup>er</sup> juillet 2024 et dans un second temps de supprimer les postes correspondants aux grades actuels des agents concernés.

### **Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide de créer** les deux postes suivants au 1<sup>er</sup> juillet 2024 :
  - Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
  - Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet à raison de 14/35ème.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif correspondant.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024

Le Président,  
Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-2024-0528-03004-41-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2024  
Date de réception en préfecture : 30/05/2024